

LES CHAVANNES

Habitants : Les Chavanains.

Population : 223 habitants en l'an VIII, 256 en 1801, 356 en 1861, 274 en 1911, 189 en 1936, 162 en 1975, 222 en 1982.

Altitude : 480 m.

Superficie : 469 hectares.

A 15 km de Saint-Jean-de-Maurienne.

Ancienne Province de Maurienne, mandement de La Chambre, judicature Mage de Saint-Jean-de-Maurienne,

Tabellion de la Chambre depuis 1697.

Diocèse de Maurienne, puis de Chambéry et Genève (1800-1820), de Chambéry (1820-1825) et de Maurienne depuis 1825. Devenue "Les Chavannes en Maurienne" par décret du 29 novembre 1970.

Hameaux et lieux dits : Chef Lieu, La Martinière d'en bas, La Martinière d'en haut, Les Chavannes du Milieu, Les Chavannes Dessus, La Combe d'en bas, La Combe d'en haut, Le Mollard, La Grand Maison.

La commune des Chavannes, anciennement "cabanae", doit son nom à un groupe de cabanes, dépendance de La Chambre, dont les habitants possédaient là des habitations rustiques servant à l'exploitation de leurs domaines.

La voie romaine longeait le bas de la montagne.

La première municipalité fut créée lors de l'apparition du Département du mont Blanc après la Révolution. Cependant on a trouvé des rôles de gabelle séparés en 1759 et 1790. Auparavant Les Chavannes Dessus faisaient partie de Notre Dame du Cruet, Les Chavannes du Milieu de La Chambre, et les autres

hameaux de la commune de La Chapelle.

On ne rencontre guère de vestiges anciens aux Chavannes dont les habitants étaient soumis à la seigneurie et à la Collégiale de La Chambre. La commune, très disséminée est située en partie dans la plaine et en partie sur une pente abrupte orientée ouest-nord ouest, où les vents du nord soufflent avec violence. Il n'y a pas de groupes de maisons importants, sauf aux Chavannes du Milieu.

Jusqu'au début du XX^e siècle, elle a vécu sans industrie, avec une production agricole à peine suffisante pour la consommation locale, récoltée sur des terres excessivement morcelées, et sans inalpages : le bétail était envoyé à la belle saison sur Montaimont et Montgellafrey. Aussi l'émigration y a toujours été importante. Avant la guerre de 1914-18 elle connut une recrudescence : la population active partait soit vers Paris, soit vers des ports du midi de la France comme Marseille ou Sète. La population des Chavannes avait une grande réputation d'économie, sûrement justifiée, mais aussi celle d'être très procédurière.

L'instruction publique au XVIII^e siècle

A la fin du XVIII^e siècle on trouve une école aux Chavannes, qui résulte du regroupement des ressources de trois fondations : les rentes de la Confrérie du Rosaire, et deux fondations, l'une en date de 1763. En 1784 cette "petite école" s'enrichit de nouvelles ressources et reçoit une réglementation précise, la plus complète que nous connaissions en Maurienne, et qu'il nous parait intéressant de citer :



- le maître d'école sera proposé par les habitants des Chavannes au curé qui le nommera après l'avoir examiné sur la doctrine chrétienne, la lecture, l'écriture, la bonne manière d'apprendre aux enfants, et s'être assuré de ses bonnes vies et mœurs.

- l'école se tiendra dans la maison assignée par les habitants ou le syndic et son conseil.

- dans le choix du maître on donnera la préférence à quelqu'un de capable d'enseigner l'arithmétique en plus de la lecture et de l'écriture, et il serait souhaitable qu'il connaisse aussi les premiers éléments de la grammaire latine pour pouvoir l'enseigner à ceux qui pourraient continuer leurs études.

- enfin le maître fera catéchisme tous les jours, et dira la prière matin et soir.

L'enseignement religieux tient donc une place primordiale, mais on rencontre un réel souci de permettre aux enfants de continuer leurs études, l'instruction étant une "porte de sortie" sur le plan économique dans une région désertifiée.

L'église et les chapelles

L'église des Chavannes

Placée sous le vocable de Saint-Barthélémy apôtre, patron de toutes les

corporations qui s'occupent de la préparation des peaux, de la fabrication et de l'utilisation du cuir, l'église ne date que de 1832.

Elle a été construite par les soins de l'abbé Molin et a coûté 5000 livres. Elle a la forme d'un trèfle à quatre feuilles. Son maître autel possède un retable à colonnes cannelées et rudentées gris, rouge et or, encadrant une toile peinte du XIX^e siècle représentant le martyr de Saint Barthélémy, mais qui proviendrait de la chapelle Sainte Brigitte aux Chavannes du Milieu. L'autel de gauche est dédié à Saint Joseph, celui de droite au Rosaire, et son tableau est une œuvre du peintre TARAVEL, de 1826. Le chemin de croix est un don de l'Impératrice Eugénie. L'église a brûlé en 1904 : le toit et les cloches ont particulièrement souffert, mais les paroissiens l'ont remise en état à l'identique.

La chapelle Sainte Brigitte

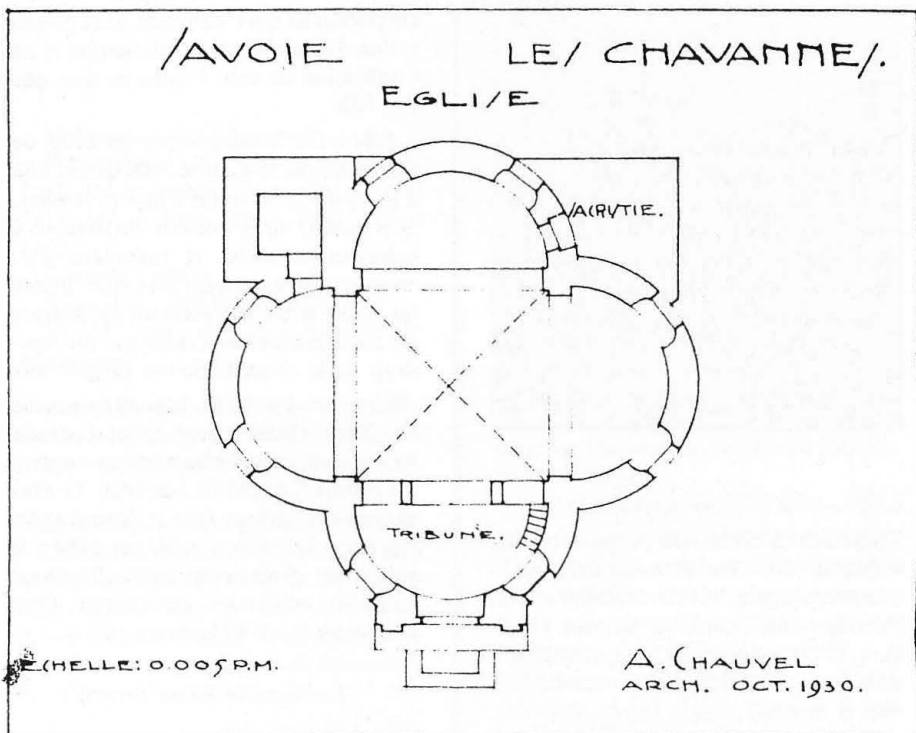
Elle était aux Chavannes du Milieu, et le tableau du maître autel de l'église en proviendrait, mais elle a été démolie vers 1960, date à laquelle on a construit des chalets dans ce hameau, qui avait été le plus peuplé au début du XX^e siècle avec 14 maisons et 55 habitants.

La chapelle Notre Dame des Grâces

Est au bord de la route à droite en montant à l'église.

L'évolution économique

Quelques améliorations ont eu lieu aux Chavannes à partir du Premier Empire : l'endiguement de l'Arc a permis de récupérer des terres. Un sénateur de Savoie, M. Clert, y établit trois fermes qui furent vendues à sa mort au comte de Maistre, qui les garda jusque vers 1880. La famille Horteur installa aussi une ferme de 25 hectares sur les



Plan de l'église d'après A. Chauvel (1930).

terrains gagnés, avec de vastes bâtiments qui servirent d'hôtel et de remise avant l'établissement du chemin de fer, au lieu dit actuel "La Grand Maison". Toujours grâce au député Horteur, vers 1895, un pont d'abord en bois puis en fer, fut construit pour relier les Chavannes à Saint Remy de Maurienne, et, en 1900, la construction d'une gare acheva de désenclaver les Chavannes.

A l'époque actuelle, la population des Chavannes est active à 97,5%. Après avoir été en diminution constante depuis 1861, on note une augmentation de + 5,40% entre les deux derniers recensements de 1968 et 1975, et une densité de 35 habitants au km². Peu d'agriculteurs (5,3%) pour 47,4% d'ouvriers, dûs à la proximité des implantations industrielles, et au glisse-

ment de la population de la montagne vers la vallée. Les huit hameaux sont habités. Les seuls permis de construire à usage professionnel depuis 1975 concernant des bâtiments agricoles, bien que la surface des terres labourables et des vignes soit en nette diminution entre 1955 et 1980 : plus que 5 hectares de labours au lieu de 30, et 1 ha de vigne au lieu de 3. Le cheptel bovin a subi une moindre diminution : un tiers seulement.

Pour une superficie qui est la dixième du canton, à égalité avec Saint Martin sur La Chambre, Les Chavannes occupent le 9^e rang pour la démographie et le 11^e pour le potentiel fiscal. On ose espérer que son évolution sera favorable, dans la mesure où l'industrie avoisinante se maintiendra bien.